



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E13561

VALABLE JUSQU'AU 08/05/2027

ÉDITÉ LE

15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1982

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 24/12/1999
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 1982B00093

Siret : 324 824 820 00041

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5422800

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 127182H1244002 / 001 610910/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 127182H1244002 / 001 610910/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ENTREPRISE PROUST

21 AVENUE DE PARIS
COUHE
86700 VALENCE EN POITOU

Téléphone : 05 49 59 21 49

Portable : 06 67 83 07 78

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@proust-sarl.fr

Responsabilité légale :
GUILLON VINCENT GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/09/2026
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	10/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/06/2026
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	20/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	10/09/2026
o Poêle ou insert bois	10/09/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/06/2026
o Panneaux solaires photovoltaïques	14/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.